

# Cercle Royal des Militaires de Réserve de la Province de Liège

---



# Le Ban



Bulletin  
d'information  
Septembre 2019



Diffusion restreinte

## Sommaire

---

Le Petit Mot du Président	3-5
Election du président du CRMRLg – Appel à candidature	6-7
La Défense et l’Outsourcing	8-11
La CRO (4CieRes) et les BDC	12-13
Les prestations de l’été 2019 du BDC	14-16
Infos de la Défense (I)	17
La Compagnie de Réserve Opérationnelle	18-19
Infos de la Défense (II)	20
Notre drapeau sur les Champs Elysées	21
Le drapeau du 12/13Li à Paris	22-23
Coup d’œil dans le rétro	24-26
14 juin – Cocktail annuel du Cercle	27-31
15 septembre – BBQ des familles	32-33
<b>Activités à venir :</b>	
Samedi 26 octobre – Challenge de tir	34-35
Vendredi 15 novembre – Repas de Corps-Ladies Night	36-37
Jeu­di 28 novembre – Assemblée générale du CRMRLg	38-39

### **Compétition Nationale des Cadres de Réserve URNOR/URNSOR**

Je 17 et Ve 18 Oct 19

3 Para (Tielen)

Toutes les infos sur [www.crmrlg.be](http://www.crmrlg.be)

## Le Petit Mot du Président

Col Dominique DI DUCA  
Président

**L'été fut chaud mais l'année qui s'annonce risque de l'être tout autant.**

**Notre cocktail** de juin fut un succès et permit à plusieurs d'entre nous de visiter avec intérêt le musée de l'ancien hôpital Saint-Laurent (voyez pp. 23-27).

Par la suite, les préparations du **21 juillet** furent rondement menées et nous fûmes soixante à représenter la Réserve dans les rue de Bruxelles sous les applaudissements d'une foule assez drue. Les heures de travail à PEUTIE en juin et en juillet ont permis ce résultat dont toute la réserve peut être fière. **Notre détachement** est connu et reconnu ; fermant la marche, nous pourrions même parfois penser que nous sommes attendus. En effet, un écart certains sépare la colonne à pied de la colonne motorisée et tant les images que les commentaires télévisés furent, cette année de qualité à notre égard. Il est toujours à regretter les précautions, excessives aux yeux du plus grand nombre, qui limitent l'accès à la place des Palais créant du coup un no mans land silencieux qui peut en perturber plus d'un.



Que ceux qui se retrouvent sur la photo des membres du CRMRLg ayant défilé soient ici remerciés chaleureusement.



*De G. à D. : Maj DOHOGNE, 1SM PARENT, MAJ BYNENS, COL DI DUCA, ADJ DECNUD, CDT COLLIN, 1SG JOYEUX, CDT RINGLET et 1SG BERGERET*

Devant nous étaient aussi passés nos **Belgian Defence Cadets** marchant dans la foulée des cadets de l'Air et de la Marine. Pour eux, l'année va bientôt reprendre et nous maintenons notre appel à de la main d'œuvre pour encadrer soit l'un ou l'autre cours soit l'une ou l'autre activité pratique.

La rencontre avec les autorités suivant ce défilé nous a permis de comprendre que nous étions attendus aussi en 2020. Reste à trouver les candidats car il faut remarquer que le nombre de jeunes s'est amenuisé plus vite que le nombre d'anciens. Désintérêt ou boycott ou sensation de déjà vue et donc connu, mais des contacts entre responsables des associations au niveau national sont nécessaires à nos yeux.

**En août, nous étions à TALLINN (Estonie) pour le congrès d'été CIOR-CIOMR** auquel s'était associée la CISOR (association de sous-officiers). Opportunité s'il en est de suivre un exposé de plus d'une heure de DSACEUR où il fut notamment question de la mise en place d'un bureau Réserve au SHAPE à Casteau.

Ensuite vint un exposé des britanniques sur l'externalisation des premiers moments du recrutement. Nous avons ainsi appris, notamment, que 80% des personnes prenant contact ne convenaient pas ce qui laisse alors au service de recrutement tout le temps nécessaire à recruter au mieux parmi les 20% restants.

En juillet et depuis début septembre sont entrés en formation nos successeurs tant pour le cadre de Réserve que pour des PVE. Nous les avons rencontrés et ce ne fut pas les questions qui manquèrent.

Le plus souvent, le pratico-pratique ne trouve de réponse que de la bouche de Réservistes eux-mêmes. Espérons les retrouver dans nos rangs très bientôt.

**Depuis ce 16 septembre**, LCL LACROIX a cédé sa fonction au **COL BIBERT**. Notre nouveau DNR vous sera présenté dans une prochaine revue. Son intention est de particulièrement veiller à l'optimisation du fonctionnement des bureaux à la direction nationale de la Réserve. Des rencontres sont prévues avec les associations.

Le BAN qui suit continue à vous apporter une quantité d'informations que nous avons rassemblées à l'intention des membres.

Bonne lecture.



## Election du président du CRMRLg – Appel à candidature

---



Notre Président, le Colonel DI DUCA Dominique, termine son mandat de président à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire du jeudi 28 novembre 2019.

Il est fait appel de candidature(s) pour le mandat de président de novembre 2019 à novembre 2021.

Le nouveau président doit répondre aux critères suivants :

Extraits des statuts et du règlement d'ordre intérieur :

### **Article S.08.1.**

Le Président doit être, par ordre de préférence :

un Officier Supérieur de Réserve membre affilié (en activité de service),

ou un Officier Subalterne de Réserve membre affilié (en activité de service),

ou un Officier Supérieur de Réserve membre adhérent (admis à l'honorariat),

ou un Officier Subalterne de Réserve membre adhérent (admis à l'honorariat).

### **Article R.02.2.a :**

Membre affilié : Mil Res belge soumis à des obligations militaires et inscrit régulièrement au CRMRLg Prov LIEGE.

...

Membres adhérents :

MR belges n'étant plus soumis à des obligations militaires et inscrits régulièrement au CRMRLg Prov LIEGE.

### **Article S.08.2 :**

Le Président est élu par le Comité à la majorité des deux tiers des voix exprimées. Son mandat est de deux ans et est renouvelable.

### **Article R.04.1.b :**

Les années correspondant à la fin du mandat du Président, les membres du Comité se réunissent de suite après la fin de l'AG, aux fins de procéder à l'élection du nouveau Président ou à la reconduction du Président en exercice dans ses fonctions. Cette séance spéciale est présidée par le doyen d'âge des membres du nouveau Comité.

### **Article R.06.1 :**

Les candidatures doivent être introduites au Comité par écrit et parvenir au S1 avant le ... « **le 20 Novembre 2019** ».....

### **Article R.06.2 :**

Le Président est élu par le Comité en son sein, parmi les candidats, à sa première réunion suivant l'AG.

Concrètement :

La candidature doit parvenir au bureau du Cercle AVANT le **20 Novembre 2019** (les candidatures au poste de président du CRMR Prov LIEGE sont publiques - non secrètes).

L'élection du Président du Cercle se fait à bulletin secret, immédiatement après l'AG, et pour les seuls membres du Comité.

Si le candidat à la présidence du Cercle est déjà membre du Comité, l'élection est dite simple (élection directe par ses pairs)

Si le candidat à la présidence du Cercle N'est PAS membres du Comité :

- Dans un premier temps, il doit postuler pour un mandat au sein du Comité.
- Il doit être élu au Comité par l'AG.
- Il devra avoir postulé comme candidat à la présidence du Cercle.
- Ce sera ensuite l'élection au deuxième échelon par les membres du Comité qui désigneront le président du Cercle pour un mandat de deux ans.

Toutes les candidatures doivent parvenir à :

**Cercle Royal des Militaires de Réserve de la Province de Liège**  
**Officier S1**  
**Quartier Médecin Lieutenant Joncker**  
**Rue Saint Laurent, 79**  
**4000 LIEGE**



## La Défense étend l'outsourcing

Col Dominique DI DUCA  
Président

---

La Défense étend son outsourcing ; état de la situation telle que décrite sur l'intranet. Les documents repris ci-après sont accessibles à tous.

Si nous passons à l'outsourcing, c'est que cette méthode, qui a démontré son efficacité, a convaincu nos gestionnaires. Avoir une armée composée d'innombrables fonctions non combattantes devient souvent impensable et lors des manœuvres dans d'autres pays, force est de constater que l'outsourcing est de mise presque partout... Cependant, il reste des fonctions qui, à nos yeux, ne devraient pas être totalement transférées au monde civil. Certains types de mécaniciens, cuisiniers, administratifs, etc. devraient être gardés au moins en petit nombre afin, en cas de besoin, de pouvoir être déployés rapidement hors de nos frontières.

Parole à la Défense (*Newsletter 13/2018*)

« Outsourcing à la Défense... Un état des lieux et quelques perceptions erronées au sujet de l'Outsourcing ! »

En externalisant certaines tâches territoriales, la Défense tente de garantir les prestations de service au profit de son personnel, de lui assurer un confort correct ainsi que de le décharger de certaines tâches. Pour certains, ceci va trop vite et pour d'autres trop lentement. La réalité est que les possibilités du marché civil déterminent e.a. la vitesse de déploiement de l'Outsourcing! Seuls des besoins clairs et des solutions adaptées qui existent sur le marché civil peuvent être externalisés.

La procédure d'externalisation des activités de Catering sur le campus Renaissance (site ERM) a été lancée fin 2016. Presque deux ans plus tard, la première société de gardiennage est active au sein de la Défense et le contrat de Facility Management (contrat d'entretien des installations Infra y compris le Catering) a été attribué pour Heverlee et Meerdaal. Ceci signifie qu'avec la procédure en cours pour le gardiennage des sites de Poelkapelle, ERM, Melsbroek et Rocourt ainsi que pour le Facility Management du camp d'Elsenborn, les nouvelles initiatives d'Outsourcing seront visibles dans 7 quartiers et compenseront environ 300 fonctions en 2019.

Le schéma ci-dessous donne un aperçu des contrats déjà actifs et des procédures en cours concernant l'Outsourcing. Les chiffres ainsi que les contrats cités sont spécifiques pour chaque quartier et ne sont dès



lors pas représentatifs pour l'ensemble de la Défense (Ex: il existe des différences essentielles en termes de Catering entre une école et une unité opérationnelle).

« **Perceptions erronées :**

**La Défense ne doit plus rien faire, la firme fait tout toute seule !**

La pierre angulaire de la prestation de services est le quartier et un *Location Office* est dès lors mis en place au niveau quartier. Le personnel de ce service organisera les prestations de services sur place, adaptera si nécessaire et coordonnera avec la firme. Il assure également le suivi des prestations contractuelles (gardiennage, Catering, Facility Management) et des paiements. En organisant les contrats au niveau du quartier, les besoins locaux spécifiques peuvent être couverts rapidement et de manière efficace. Les *Location Offices* sont mis en place et le personnel est formé sur base semestrielle et en phase avec le roll out de l'Outsourcing des quartiers. En d'autres termes, prétendre que la firme fait tout toute seule n'est PAS correct!

*Notre observation sur le terrain : encore faut-il que le gestionnaire du dossier soit sur place quand l'utilisateur constate une anomalie et qu'ils s'accordent sur la compréhension des termes du contrat.*

**L'externalisation des tâches ne poursuit qu'un seul objectif : épargner de l'argent !**

C'est faux, l'externalisation des tâches combine les coûts avec les services et la volonté de dispenser la plus grande partie du personnel militaire des missions territoriales. Les possibilités des firmes seront exploitées de manière optimale afin d'obtenir une prestation de services correcte.

Ainsi, les tâches qui sont externalisées sont clairement décrites et exécutables pour les firmes. La possibilité leur est en outre offerte d'implémenter des nouvelles techniques (Ex : détection périmétrique et caméras de surveillance dans le cadre du gardiennage) et de procéder à des embellissements (Ex rafraîchissement des réfectoires, cuisines et bars dans le cadre du Catering).

**Les contrats débutent toujours au 1<sup>er</sup> janvier !**

La réalisation d'un contrat s'opère conformément à la Loi sur les marchés publics et des procédures et délais clairs doivent être respectés. Ainsi, nous devons obtenir l'accord du Conseil des Ministres afin de pouvoir démarrer une procédure et de pouvoir finalement attribuer un contrat. L'année citée dans le planning d'Outsourcing réfère à l'année durant laquelle la réalisation du contrat est planifiée. La conclusion d'un contrat ne signifie PAS que la firme sera dès le lendemain active sur le

Une période de démarrage de quelques mois est nécessaire afin d'installer les différentes techniques d'une part, d'interrompre les contrats en place et de transmettre les responsabilités (y compris former le personnel des firmes) d'autre part. Cette période de démarrage s'élevé à environ 4 mois pour les contrats de gardiennage et à 6 mois pour ceux de Facility Management. Les quartiers/unités concernés sont systématiquement informés au sujet de l'évolution des procédures et du démarrage du contrat.

**Les grands quartiers sont considérés en premier lieu, les plus petits suivent ensuite !**

C'est faux. Le roll out de l'Outsourcing s'opère au niveau quartier (gardiennage, Facility Management et Catering) et est réparti dans le temps et dans l'espace. Là où la répartition dans le temps tient compte des possibilités des firmes (potentiel de croissance), la répartition dans l'espace considère principalement le potentiel de nos militaires. Pour les tâches de gardiennage, ceci signifie que l'Outsourcing démarrera plus tard dans les grands sites militaires tels que Bourg-Léopold ou Florennes et que le nombre de quartiers mis sur le marché dans le cadre d'une procédure reste limité.

**L'externalisation des tâches limite notre souplesse.**

Comme mentionné précédemment, les firmes doivent être correctement informées et ce, endéans un délai acceptable. Ceci signifie que le planning et la communication avec les firmes sont cruciaux mais ceci ne veut pas dire qu'on ne peut pas réagir plus rapidement en cas d'extrême urgence. La prise de mesures conservatoires (soit la réparation provisoire d'une panne tant pendant qu'en dehors des heures de services) est prévue de manière standard. La planification d'activités de Catering exige un délai de réservation minimal afin que la firme puisse prévoir le personnel et les moyens nécessaires. L'organisation d'une réception (avec service, avec zakouskis) pour plus de 200 personnes dans les 48 heures n'est pas possible et les commandes qui sont placées seront exécutées sauf si elles sont annulées à temps. C'est pour cette raison que la synchronisation et la communication avec la firme via le *Location Office* sont importantes pour des demandes spécifiques

**A vos plumes :** plusieurs membres ont déjà constaté cette nouvelle gestion des moyens et des personnes. Vous pouvez aussi nous informer sur votre vécu. Après synthèse, nous ne manquerons pas de les rapporter dans ces pages.

## Considérations du moment :

- On peut remarquer que tout est fait pour rejoindre les objectifs économiques à terme à savoir que le militaire fera du militaire et qu'il sera supporté par des non-militaires pour tout ce qui sort du cadre.
- Il ne sera pas possible de réaffecter / transférer tous les militaires déprofilés dans ces fonctions dédiés à du personnel civil.
- Pour être confronté régulièrement à cette nouvelle manière de faire, toute rigueur excessive risque de mener à terme à une forme d'immobilisme voire d'immobilité.
- Faire toujours référence à l'outsourcer mènera à terme à une forme d'immobilisme voire d'in-opérationnalité puisque « le contrat dit que », « la garantie prévoit que », « ce n'est plus/pas mon job », ...
- Si d'aucuns s'inquiètent du rendu lors des missions à l'étranger, il faut savoir que les firmes envoient du personnel en zone d'opération. A titre d'exemple, lors des déploiements à KUNDUZ, pour les unités allemandes, la firme productrice des MPPV envoyait des mécaniciens « mercenaires » qui acceptaient de travailler à l'intérieur du camp.
- Lors d'un trajet à l'étranger, un véhicule de ma rame tomba en panne. Pour avoir eu à faire à une entreprise de dépannage civile néerlandophone ayant obtenu le contrat, force m'a été de constater que les deux langues nationales ne sont pas systématiquement connues ou pratiquées, ce qui risque d'aboutir à des conflits non désirés. Les chefs sur le terrain devront donc être multilingues et croire que l'anglais va tout solutionner est une utopie.
- Dans les exemples présentés ci-avant, ce sont quelques 732 équivalents temps plein qui sont dégagés vers le secteur civil.

Dans un prochain BAN, nous apporterons d'autres exemples concrets de réalisations.

**En conclusion**, tout n'est pas toujours bon à prendre, mais le principe a le mérite d'exister. Sachant que l'excès nuit en tout et que Rome ne s'est pas faite en un jour, viendra le moment où certains reconsidéreront et adapteront cette vision parfois trop économiste qui a peut-être oublié toute forme d'humanité ou de souplesse.

## La CRO (4CieRes) et les BDC

*Cdt Lambert L'HOEST  
Comd2nd Cie Res Ops*



Le recrutement est plus que jamais une priorité de la Défense et de notre Bataillon. C'est pour répondre à ce challenge, que le Cercle Royal des Militaires de Réserve de la Province de Liège, aidé de notre CRO, ont initié un projet innovant qui doit encourager les jeunes vers une carrière militaire : **Belgium Defence Cadets (BDC)**.



La journée du 17 avril dernier était dédiée à la visite du 12/13 Li. Le Major DOHOGNE étant en Recce à Altengrabow (ALL), j'ai eu le plaisir et l'honneur d'encadrer le détachement des jeunes tout au long de la journée dans notre caserne.

Après un mot introductif de notre Chef de Corps, le Lt-Col BEM HERMANS, ils ont fait une visite du musée, ils ont été initiés à la pratique du close combat et ont eu un aperçu des missions et du matériel de nos snipers.



Après le dîner au ménage, ils ont eu l'occasion de recevoir un briefing au peloton maintenance et terminèrent par une petite séance de shopping au shop.

De l'avis unanime des Cadets, cette journée fut très instructive et attrayante. Espérons qu'ils en parleront autour d'eux et, pourquoi pas, que certains d'entre eux s'engagent dans nos rangs.



Le lendemain, avec la participation de la CRO, ils ont pu découvrir le camp ELSEN-BORN où ils exécutaient un camp de deux jours.

## Les prestations de l'été 2019 du BDC

*Cdt Hre Serge HENNIQUIAU  
Vice-Président*

---

**Le 11 juillet** : Cérémonie au Cénotaphe à Londres.



Chaque année, la Défense se rend au Cénotaphe de Londres. Ce samedi 11 juillet, divers pelotons de vétérans, de militaires d'active et de cadets, dont le Belgian Defence Cadets de Liège, ont rejoint leurs homologues britanniques pour honorer les soldats tombés en temps de guerre.



Le cénotaphe est un monument aux morts situé sur Whitehall Street, dans le centre de Londres. Il a commencé comme une structure temporaire construite pour un défilé de la paix à la fin de la Première Guerre mondiale et a été remplacé en 1920 par une structure permanente en pierre de Portland. Il est maintenant considéré comme le principal monument de guerre du Royaume-Uni, commémorant également les personnes tuées au cours de la Seconde Guerre mondiale et d'autres guerres au cours desquelles des Britanniques se sont battus et sont morts. Le roi George VI a inauguré le mémorial pour la deuxième fois en novembre 1946, après la fin de la Seconde Guerre mondiale.



La conception du cénotaphe a été reproduite ailleurs au Royaume-Uni, ainsi qu'en Australie, au Canada, aux Bermudes, à Hong Kong et en Nouvelle-Zélande.

**Le 20 juillet** : préparation du défilé de la Fête Nationale.

Préparation de la Fête Nationale : Visite du War Heritage Institute - Musée Royal de l'Armée - à Bruxelles, ils y ont rencontré le Gen Maj THYS, commandant de COMOPSLAND et responsable du défilé à pied.



**Le 21 juillet** : défilé de la Fête Nationale.





**Les 31 août et 1<sup>er</sup> septembre** : nos cadets sont présents sur le stand de la Défense au salon « retrouvailles » au parc de la Boverie à Liège, ils recrutent pour la session 2019/2020.



C'est à Liège LE rendez-vous des amateurs en quête de loisirs actifs et de qualité après les vacances d'été. La manifestation accueille de 30 à 35.000 visiteurs chaque année.

Cette année encore, des associations nombreuses et variées retrouveront le **Parc de la Bove-**

**rie** pour y proposer leurs passions, leurs hobbies, leurs engagements, leurs programmes ...

Les 300 tentes, les podiums d'animations, les activités permanentes et les plus de 50 heures de spectacle, offrent ainsi une occasion exceptionnelle de conjuguer plaisirs et découvertes, trouvailles et... retrouvailles !



RETROUVAILLES, cela fait plus de 25 ans que ça dure et ... tout le monde en redemande !



## Infos de la Défense (I)

Changement d'adresse du Commandement Militaire de la Province de Flandre Occidentale.

Le Conseil communale de Gand nous a signalé que l'adresse de la **CASERNE LEOPOLD** a été modifiée.

**Nouvelle adresse** : Eekhout 5, 9000 GENT.

L'ancienne adresse (Gaspar de Craeyerstraat 2, 9000 GENT) n'est plus en vigueur en tant qu'adresse de la caserne.



Depuis le 6 juin, l'Info Ops Gp de Heverlee a changé de nom.

L'unité s'appelle maintenant **Ci-MEG (Civil-Military Engagement Group)**.



Une page se tourne à TOURNAI ...

Le **CC Sp** (Centre de Compétence d'appui = ancienne école de la logistique) a été dissout ce 11 septembre lors d'une cérémonie à Tournai.

Les écoles qui en dépendent, suivront chacune leur propre chemin. Le CC Sp-Dept Log et le Dept CIS-Adm seront respectivement transformés en FmnC Log et FmnC CIS-Adm et dépendront directement de la division HRC de la DG HR. Le CC Sp-Dept Catering BENL se transformera initialement en Dept Catering BENL, dépendant hiérarchiquement du CC Mar. En 2020, il sera entièrement intégré dans la nouvelle Navy Academy.

Les gestionnaires de formation GT, SM, CT et SU/Adm seront intégrés au sein de HRC. Le gestionnaire de formation SU/Catering fera partie de l'état-major du CC Mar.

## La Compagnie Opérationnelle de Réserve (CRO – 4Cie Res)

*Maj Jean-François DOHOGNE  
OIC Test Case/Comd Cie Res Ops*



Dans un peu plus de trois mois, nous serons déjà pris par les Fêtes de fin d'année... Les jours se suivent mais ne se ressemblent pas. Quelques nouvelles de ce grand projet qu'est la Réserve Opérationnelle :

Avril 2019 : Participation en OVG .

Mai 2019 : Fin de la remise en condition des nouveaux affectés pour une participation en OVG.

Juin 2019 : Participation d'UNE section au Camp Bataillon à Altengrabow (ALL) et parade de Remise de Stick lors de l'anniversaire des 50 ans de présence de notre bataillon dans sa ville de garnison à Spa

Juillet 2019 : Participation au sein du DetRes lors du Défilé du 21 juillet

Août 2019 : Participation en OVG

En juillet : Une PIM (Phase d'Initiation Militaire) débutait pour les nouveaux réservistes incorporés suivant l'axe de recrutement initial (recrutement « normal ») avec un étalement possible sur 05 ans (PIM-IMS-FPS et Eval), mais aussi suivant le deuxième axe : Réserviste « jobiste » (ou plutôt « étudiant ») qui permet de ramener l'acquisition du statut en 03 ans (PIM la première année, IMS la deuxième année et FPS/Eval la troisième année à l'issue de laquelle le réserviste sera nommé).



A l'heure où vous lisez ces lignes, le troisième axe de recrutement de réservistes commencera au CIBE à Arlon et au CBOS à Bourg-Léopold : Incorporation et début d'instruction de jeunes intéressés par un contrat d'emploi momentané au sein de la

Défense via le système PVE (Prestation Volontaire d'Encadrement) après avoir réussi leur formation de réserviste.



Ce même mois, la Direction Nationale de la Réserve (comme cela a été déjà dit par le Président) change de tête : le LtCol LACROIX rejoint le Defence College et le Col BIBERT, qui travaillait auprès de DGHR-HRB, prend la fonction. Tout ceci arrive à un moment crucial où l'évolution du dossier « Réserve du Futur » patauge quelque peu.

Après la mise en place d'un ResAdv (Conseiller de la Réserve) auprès du LCC en avril dernier, mon collègue sur le projet « miroir » auprès du 1C/1Gr, le LtCol Koen PEERE, prendra fonction dans le cadre du développement de la formation et de l'emploi des Compagnies de Réserve Opérationnelle via une PVE auprès de la Brigade Motorisée.

Notre petite unité, toujours « projet-pilote » ne chômera pas ces derniers mois : une charge protocolaire nous attend mi-septembre avec la responsabilité de la Garde des Palais et où nous serons renforcés par de jeunes actives. Dans la foulée, nous participerons à une manœuvre bataillon dans le rôle de l'OPFOR (Opposite Force) dans la thématique du terrorisme.

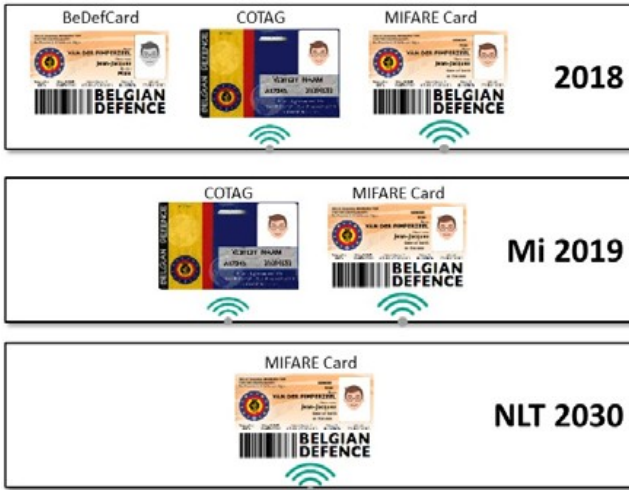


Nul ne connaît actuellement l'évolution que va prendre OVG : la diminution du contingentement aura certes un impact sur notre planning d'activités en 2020 et nous permettra d'évoluer plus sereinement vers l'objectif à atteindre.

## Infos de la Défense (II)

---

### VEILLEZ A CHANGER VOTRE CARTE D'IDENTITE !



Nouveauté : photo en couleur et signal électronique.

Dans un but d'uniformiser les accès afin de permettre à la firme civile de réaliser ses tâches de contrôle au mieux, votre nouvelle carte d'identité militaire devrait vous attendre chez votre S2/Offr de sécurité. L'échange de l'ancienne contre la nouvelle est prévu. Certains d'entre nous sont encore en possession de l'ancienne « carte bleue » ; autant dire qu'elle n'a plus aucune valeur si ce n'est de souvenir ou de pièce de collection.



Vous retrouverez toutes les informations utiles aux Réservistes à l'adresse :

**[www.crmrlg.be](http://www.crmrlg.be)**

Et nous restons joignables à l'adresse :

**[crmrlg@skynet.be](mailto:crmrlg@skynet.be)**



## Notre Drapeau en ouverture du Défilé du 14 juillet 2019 sur les Champs Elysées !

*Maj Jean-François DOHOGNE  
Comd Cie Res Ops*

---

C'est des mains mêmes de notre premier souverain, le Roi Léopold 1<sup>er</sup>, que le 12<sup>ème</sup> Régiment de Ligne, issus des Corps Francs de la révolution belge, reçu son drapeau.



Cet étendard, arborant depuis 1831 nos couleurs nationales et bardé de citations pour faits d'armes de nos anciens, a traversé l'histoire de notre pays avec honneur et fierté. Ce même drapeau avait participé fièrement au défilé de la Victoire le 14 juillet 1919 suite à la désignation de notre valeureuse Unité en réponse à l'invitation du Président de la République Française de l'époque, Monsieur POINTCARRE.

100 ans après : Quel honneur ! Quelle émotion pour les représentants désignés par notre Chef de Corps - Son porteur, le 1Lt FONTAINE, encadré par l'Adjt VAN LAAR et le Cpl VOSS, accompagnés de moi-même - de découvrir à notre arrivée à Paris que nous allions ouvrir le défilé de la Fête Nationale de nos voisins français ce 14 juillet 2019.

Chers collègues, chers amis, vous aurez remarqué l'implication du Bataillon 12<sup>ème</sup> de Ligne Prince Léopold et 13<sup>ème</sup> de Ligne dans notre belle province à pas mal d'événements commémoratifs du Centenaire de la Grande Guerre qui a marqué notre pays et cette partie de l'Europe. La visibilité de notre glorieux étendard en première ligne sur les Champs Elysées est une cerise inattendue sur le gâteau où nous étions présents au nom de tous les Lignards, mais en représentation officielle de notre Défense. La communication de l'événement a été optimale grâce au Président de l'Amicale du Régiment, le Col e.r. BABETTE qui, vu son implication au niveau de la Province de Liège comme « pilote » du Centenaire, a su générer un formidable échos sur le plan local, régional et national.

Le défilé du 14 juillet 1919 était imprégné d'une émotion reconnaissante aux alliés ayant œuvré et mené à l'Armistice du 11 novembre 1918, mettant fin à quatre années de longs et cruels combats. Celui de ce 14 juillet 2019, tout comme cité par le Chef de Corps du 12/13Li, le LtCol BEM HERMANS lors de ses discours à propos de notre Bataillon, était tout particulièrement tourné vers l'avenir. En effet, l'ouverture du défilé présentait avec le nôtre, les drapeaux des 10 nations participant à l'Initiative Européenne d'Intervention initiée par l'actuel Président français, Monsieur MACRON.

## Le drapeau du 12/13 Régiment de Ligne Prince Léopold à Paris ce 14 juillet 2019

*Cdt Hre Serge HENNIQUIAU  
Vice-Président*

---



Les militaires du 12/13 de Ligne Prince Léopold de Spa sont extrêmement fiers (et nous aussi \*) car leur drapeau datant de 1832 a participé au défilé militaire du 14 juillet 2019 à Paris.

En 1919, les Liégeois avaient déjà été invités au défilé de la Victoire car la France voulait remercier les militaires belges pour leurs faits d'armes lors de la première guerre mondiale, cent ans plus tard l'invitation est renouvelée.

\* C'est notre ami, le Major Jean-François DOHOGNE, qui est chef de détachement pour cette prestation à Paris ; il est le commandant de la 4<sup>ème</sup> compagnie de réserve opérationnelle du bataillon.

Lorsque le drapeau quitte la caserne pour une cérémonie, il est obligatoirement accompagné d'un officier supérieur, le porte-drapeau est obligatoirement un officier, et de part et d'autre, un sous-officier et un volontaire représentent les catégories du régiment.





*Le détachement porte-drapeau encadré à gauche par le Major Jean-François DOHOGNE (chef de détachement) et à droite par le Colonel BEM e.r. BABETTE (président de l'amicale du 12/13 Li).*

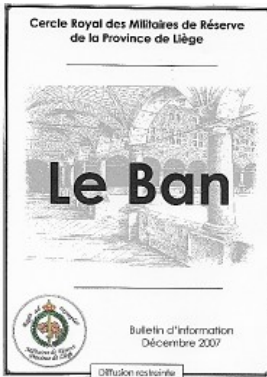
Commentaires du Major J-F. DOHOGNE sur les ondes de la RTBF quelques jours avant le défilé :

*« Défiler avec drapeau ne s'improvise pas. Tout est codifié. Il y a systématiquement des mots clés qui interviennent. Des ordres clairs, précis, pour que tout soit cadencé et que l'évolution soit uniforme et belle à voir.*

*Les militaires arriveront à Paris quelques jours avant le défilé car ils doivent encore répéter leurs déplacements. Nos homologues français nous ont invités une semaine à l'avance. Ils ont prévu un programme d'entraînement. Nous allons apprendre à marcher à leur cadence avec les autres emblèmes des autres nations pour que tout soit impeccable le jour J. »*

## Coup d'œil dans le rétroviseur

*Cdt Hre Serge HENNIQUIAU  
Vice-Président*



En guise de « coup d'œil dans le rétroviseur » : Dominique DI DUCA devient président du CRMRLg le 7 novembre 2007.

Article publié dans notre revue « LE BAN » de décembre 2007 en page 12 à 14.

Comme vous l'avez lu dans l'article précédent, l'Assemblée Générale Statutaire du mercredi 7 novembre 2007 a une suite importante.

En effet, alors que les membres du Cercle se réunissaient, de manière informelle à la cafétéria du 3ème Centre des Infrastructures, les membres du Comité entamaient une partie importante de leur travail – qui n'a lieu que tous les deux ans – : la nomination d'un président.

Le Lieutenant Colonel Ingénieur VAN BRUSSEL Jean, après trois mandats de deux ans, a souhaité passer la main à un autre président, et comme il l'a dit dans son rapport annuel à un « jeune Lieutenant Colonel ».

Suite aux élections de l'Assemblée Générale le Comité s'est constitué comme suit : Capt BAIDAK Yves, Lt-Col CSM DI DUCA Dominique, Lt-Col Ingénieur FRAIKON Roger, Cdt HENNIQUIAU Serge, Cdt L'HOEST Lambert, Cdt LAMBERMONT Charles, Cdt LOUREAU Serge, Cdt NEUVILLE Christian, Cdt d'Avi RINGLET Michel, Lt-Col ROUSSEAU Philippe, Capt d'Adm SCIMAR Paul, Lt-Colonel Ingénieur VAN BRUSSEL Jean, Cdt VAN DE GOOR Eric, Cdt VANDERVELDEN Bruno, Pha-Cdt VUEGHS Jean-Claude, Cdt WAUTHIER Raymond. Le Comité disposait de 14 voix (deux absents) pour élire le nouveau président du Cercle.

Le choix ne fut pas difficile, seul le Lieutenant Colonel du Corps de Support Médical DI DUCA Dominique avait fait, dans les délais voulus, acte de candidature. Il a été élu à l'unanimité des votes exprimés.

Dominique est une figure sympathique et bien connue du Cercle. Cependant, comme il est de tradition, voici son curriculum vitae.

Dominique DI DUCA est né à Liège le 13 septembre 1954. Après des humanités « Scientifiques A » au Collège Saint-Bathélemy, il obtient une Licence en sciences de santé publique (gestion) à l'Université de Liège et un certificat complémentaire en gestion de situations d'exception à l'Université Libre de Bruxelles ; en plus, il est infirmier diplômé A1 et titulaire d'une agrégation pour l'enseignement.



*Il défend bien son point de vue !*

En septembre 1981, il entre à l'École Royale du Service Médical à Gent pour sa formation de base en tant que candidat Officier de Réserve et accomplit son service militaire à la 7ème Compagnie Médicale au Camp Roi Albert à Marche-en-Famenne. Il exerce les fonctions de Chef de Peloton ambulances et d'ISC. Il est nommé Sous-Lieutenant des Troupes du Service Médical le 27 septembre 1982.

Depuis le 28 décembre 2005, Dominique Di Duca est Lieutenant Colonel du Corps de Support Médical.

Il serait long et fastidieux de passer en revue, et par le détail, toutes ses formations et prestations, tant civiles que militaires. Néanmoins il faut savoir qu'il a été désigné, par la Défense, pour cinq missions en Afrique et dans le Proche-Orient. Du point de vue civil, il est spécialisé dans l'intervention médicale d'urgence et en cas de catastrophe.

Actuellement, outre son métier de professeur de biologie, secourisme et économie de la santé, il est en fonction à l'EMI 22 comme AS3 et point de contact de la Réserve de la Composante Médicale. Il fait partie de la Confédération Interalliée des Officiers Médicaux de Réserve dans laquelle il est président du « first aid committee ». Au sein du Cercle Royal des Officiers de Réserve de la Province de Liège, il a été successivement, membre, conseiller, AS3, Chef d'Etat-Major et enfin Vice-Président .... Pour en devenir maintenant le président pour un « premier » mandat (novembre 2007 – novembre 2009).

Au sein du Cercle Royal des Officiers de Réserve de la Province de Liège, il a été successivement, membre, conseiller, AS3, Chef d'Etat-Major et enfin Vice-Président .... Pour en devenir maintenant le président pour un « premier » mandat (novembre 2007 – novembre 2009) Au niveau de l'URNOR, il 14 CRMRLg — Le Ban — Décembre 2007 a été pendant de nombreuses années administrateur, représentant notre Cercle au Conseil d'Administration ; depuis le mois de mars 2006, il est G5 et fait partie du Bureau Central de l'association.



Le programme du nouveau Président du Cercle se résume actuellement à quelques mots, mais qui en disent long sur la santé du Cercle : « On ne change pas une équipe qui gagne ! »

*Dominique a épousé Geneviève. Ils sont les parents de deux enfants, Laurent et Marie.*





## 14 juin 2019 – Visite de l'abbaye de Saint-Laurent et cocktail annuel du CRMRLg

*Cdt Hre Serge HENNIQUIAU  
Vice-Président*

---



Nous étions une bonne quarantaine, ce vendredi 14 juin en soirée, pour visiter l'abbaye saint Laurent (Quartier militaire Lieutenant Joncker) à Liège et participer au cocktail annuel du Cercle Royal des Militaires de Réserve de la Province Liège.

En première partie, j'ai eu le plaisir de retracer, à l'assistance, l'histoire de l'abbaye depuis sa fondation jusqu'à nos jours. Pour cadre à cet exposé, j'avais choisi « la cour d'honneur », espace agrémenté d'un large bassin de fontaine et d'un jardin à la française.

Voici un bref résumé de mon intervention.

C'est à l'évêque Éracle, à la fin du  $x^e$  siècle, que le quartier doit sa référence à saint Laurent. C'est lui en effet qui ordonne la construction à cet endroit d'une église dédiée à ce martyr.

Éracle est un évêque nommé par l'empereur germanique Otton I<sup>er</sup>, et le fait qu'il choisisse le patronyme « Saint-Laurent » est significatif. Il fait ainsi allusion à la victoire de son protecteur sur les Hongrois le 10 août 955 (Saint Laurent est fêté le 10 août). Une petite flatterie à l'égard du souverain à qui il doit sa carrière.



Selon la tradition locale, l'église en question aurait été commencée en 968, mais il est certain que l'édifice n'a pas été terminé de son vivant.

Des textes en refont mention au début du  $\text{XI}^{\text{e}}$  siècle. C'est le prince-évêque Reginard (1025-1037), semble-t-il, qui ordonne son achèvement en lui adjoignant les bâtiments nécessaires à l'installation d'une communauté monastique.

Une trentaine de moines bénédictins arrivent en 1026 de Saint-Vanne de Verdun. La consécration officielle du nouveau monastère se déroule en novembre 1034.

Une abbaye, au Moyen Âge, joue un rôle intellectuel et artistique très important. Les moines sont des maîtres réputés qui enseignent la philosophie et la théologie. Ils relatent des vies de saints, rédigent la chronique de leur région, transcrivent patiemment les connaissances de leur époque. Ils s'adonnent à la musique, à la poésie, pratiquent l'orfèvrerie, la peinture, la sculpture...

L'abbaye de Saint-Laurent va marquer l'histoire liégeoise pendant près de huit siècles, jusqu'à ce que la révolution liégeoise, à la fin du  $\text{XVII}^{\text{e}}$  siècle, mette un terme à sa carrière religieuse et la transforme en hôpital militaire.



En 1830, le gouvernement de la nouvelle Belgique indépendante rend à l'ancienne abbaye Saint-Laurent son destin d'hôpital militaire. Dès 1831, on y soigne les blessés du corps expéditionnaire français venu aider au maintien de l'indépendance belge.

En 1839, des religieuses augustines de l'Hôtel-Dieu de Paris viennent y servir à la demande de la reine Louise-Marie d'Orléans (épouse du premier roi des Belges Léopold). On leur fait construire un couvent dans l'angle nord du domaine. Ces hospitalières feront preuve d'un dévouement héroïque lors de l'épidémie de choléra de 1848. Elles resteront au service des malades de Saint-Laurent jusque dans les années 1970.

En 1893, alors qu'on aménage de nouveaux bâtiments pour une caserne d'artillerie, le porche datant du XV<sup>e</sup> siècle est sauvé de la démolition grâce à une pétition populaire.

En 1940, le personnel s'étant replié sur ordre dès le 11 mai, c'est la Croix-Rouge qui gère l'hôpital malgré l'occupation allemande: aide aux familles des soldats, des prisonniers de guerre, des victimes des bombardements...

En septembre 1944, à la libération de Liège, les Américains installent à Saint-Laurent le « 15th General Hospital » de l'US Army.

Des locaux de l'école Saint-Laurent toute proche sont réquisitionnés comme centre de rapatriement pour héberger les prisonniers ramenés d'Allemagne au fur à et mesure de l'avance alliée.

Après la guerre, les bâtiments de l'ancienne abbaye continuent de servir d'hôpital militaire, sous le nom de « Quartier Lieutenant-Médecin Joncker », en mémoire d'un héros liégeois de la guerre 1914-1918.

De 1948 à 1953, ont lieu d'importants travaux de restauration, qui s'achèvent par le placement de grilles monumentales le long de la rue Saint-Laurent.



Durant les années 90 la fonction hospitalière des lieux disparaît petit à petit pour être remplacée par une fonction administrative, l'accueil des unités de la caserne Cavalier Fonck (devenue Institut St Luc – école d'art).

Tout dernièrement, la disparition de l'unité de gestion des bâtiments militaires (3 CRI ex 3 KDR) a permis l'installation d'une partie des services sociaux du gouvernement provincial.

En deuxième partie, j'ai invité les participants à rejoindre le musée de l'ancien hôpital militaire qui se situe dans l'ancienne chapelle des sœurs hospitalières. Ce musée a été installé à l'initiative de l'AAHML (l'Amicale des Anciens de l'Hôpital Militaire de Liège). C'est Madame Simone DEGANDT, dernière Infirmière-Cheffe de l'HM et présidente actuelle de l'Amicale, qui nous a commenté la visite des lieux.



*Reproduction, avec du matériel d'époque d'une chambre de l'HM et quelques visiteurs devant la table de la médecine légale.*

Après cette très intéressante visite, j'ai convié toute l'assistance à rejoindre la salle « Salazar » où s'est tenu le cocktail annuel du Cercle préparé par le Cdt d'Avi Jean DANIELS.

*Moment de convivialité que choisissent le Col BEM HAMES (Comdt Mil Prov Lg) et notre Président, le Col DI DUCA pour prendre la parole ; le premier pour parler de l'avenir du quartier et de la Réserve, le second pour dresser un tableau des activités du Cercle et du Bef Def Cad.*



*Le cocktail*



Merci au Col BEM HAMES pour l'ouverture de son Quartier et sa présence. Merci à tous les membres présents pour leur participation. Merci à Madame DEGANDT pour nous avoir ouvert « son » musée. Merci à Jean DANIELS pour l'organisation du cocktail.

## 15 septembre 2019 – Barbecue des familles

Cdt Hre Serge HENNIQUIAU  
Vice-Président

---

En ce dimanche 15 septembre, le beau temps était au rendez-vous.



Vers 10 heures 30, nous étions reçus par Corinne et Lambert (notre sympathique S3 et son épouse) dans leur maison de Hamoir (Comblain-la-Tour). En effet, le couple s'était porté volontaire pour accueillir et organiser le BBQ annuel des familles – version 2019.

Le Comité avait souhaité alléger la tâche des organisateurs, tant que faire se peut, chaque participant amenait des salades confectionnées « maison » de tous les goûts et de toutes les couleurs, des boissons et des desserts... il y avait profusion de victuailles !

Corinne et Lambert « *n'avaient plus qu'à* » allumer le feu, fournir les viandes et les patates !

D'emblée, en bon S3, Lambert avait organisé, comme il se doit, une promenade apéritive de quelques kilomètres avec des arrêts pour la dégustation de vins, de fromages et de saucissons.





C'est en début d'après-midi que les marcheurs affamés reviennent pour se mettre à table. Le temps d'allumer le BBQ, d'admirer le magnifique jardin (œuvre de Corinne) et d'achever l'apéritif et voilà tout le monde assis, chacun devant une assiette bien garnie à faire rêver les plus gourmands.

Les agapes se sont prolongées jusque tard dans l'après-midi et le dessert était aussi un « 4 heures » en quelque sorte.

Avant de remercier et quitter nos hôtes, nous n'avons pas manqué de ranger tables et chaises, d'éteindre les feux et de conditionner



les restes... car il y en avait malgré les bons appétits.

Encore **MERCI** Corinne, **MERCI** Lambert.

Qui se porte volontaire pour 2020 !?!?!?



## Samedi 26 octobre – Challenge de tir pour militaires de réserve

---

**Date** : samedi 26 octobre 2019.

**Heures** : de 0830 Hr à 1230 Hr.

Lieu de rendez-vous : Centre de Maîtrise de la Violence (CMV) de la Zone de Police (ZP) de Liège, rue Bodson, 100 à 4030 Grivegnée.

**Qui** : UNIQUEMENT les militaires de Réserve membres du Cercle et en ordre de cotisation pour 2019.

**Ce que nous fournissons** :

Armes (pistolet) et munitions (**9 mm**) – *pas d'armes personnelles.*

Les moniteurs – *pas de présence d'accompagnant sur le pas de tir.*

Protections visuelles et auditives (*vous pouvez apporter les vôtres*).

**Les tirs** :

Ce sera une surprise concoctée par les moniteurs du centre !

**Tenue** :

Tenue militaire de campagne (**DE PRÉFÉRENCE**)

Tenue adaptée au tir

Prévoir une ceinture pour le port de la gaine.

**Comment s'inscrire** :

**Paiement vaut inscription**

30 € par tireur IBAN : BE73 0000 3936 8660 (BIC : BPOTBEB1)

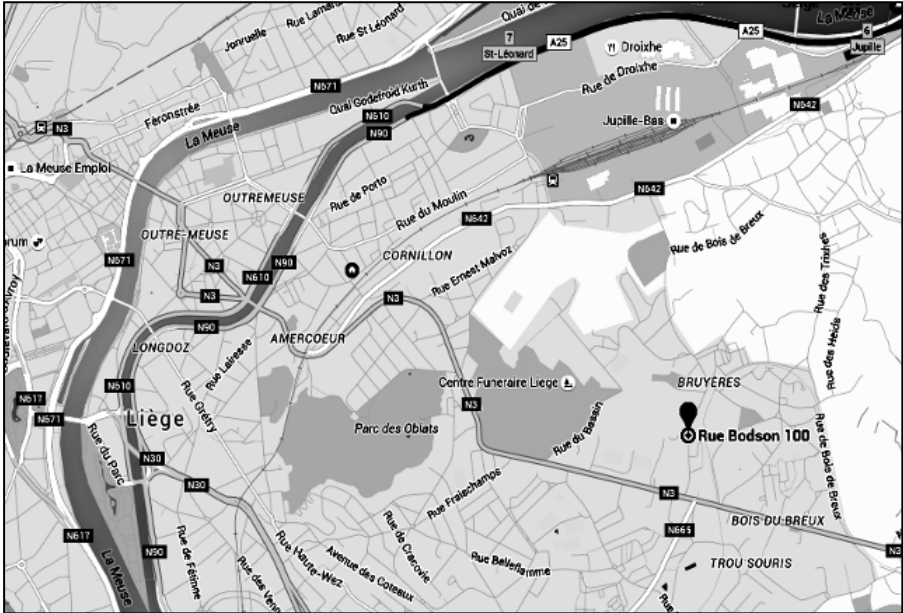
de Cercle Mil Res Liège – Rue St Laurent, 79 – 4000 LIEGE

Communication : Tir du 26 octobre 2019 + nom du membre

**Limite d'inscription : 15 octobre 2019**



## Situation du stand dans la région liégeoise



## Vendredi 15 novembre – Repas de Corps-Ladies Night

---

*Le Colonel DI DUCA Dominique, Président du Cercle Royal des Militaires de Réserve de la Province de Liège, et les membres du Comité ont le plaisir d'inviter*

les Militaires de Réserve et leurs partenaires  
au Repas de Corps-Ladies night du Cercle  
qui se tiendra le **vendredi 15 novembre 2019 à 19h30**  
au restaurant « **La salle des Entrepreneurs** »



Galerie de la Sauvenière (1<sup>er</sup> étage)  
à côté des anciens bains de la Sauvenière  
– Cité Miroir –  
Boulevard de la Sauvenière 100  
4000 LIEGE



**Parkings** : Sauvenière/Neujean (**PAS** Central Park) – carte de parking remboursée via une carte de parking distribuée sur place.

**Paf** : 45,00 € par personne au compte BE73 0000 3936 8660 de Cercle Mil Res Liège à 4000 Liège avec la mention : « Repas de corps 2019 ».

**Tenues** :

Pour les Mil Res : Tenue bleue (épaulettes dorées et DH grands modules) – Spencer (DH petits modules) – Service-dress (chemise blanche, cravate noire, DH grands modules) – Smoking – Complet veston sombre.

Pour les dames : tenue de circonstance.

**Menu** : sera communiqué fin octobre 2019

**Limite des inscriptions** : 08 Nov 2019 (bien mentionner le nombre de Pers)

**S'inscrire** : à cette activité

Par La Poste à l'adresse du Cercle

Par le site du Cercle [www.crmrlg.be](http://www.crmrlg.be)

Par E-mail : [crmrlg@skynet.be](mailto:crmrlg@skynet.be)

Par SMS : 0475 / 45 51 93





## **CONVOCATION**

L'Assemblée Générale annuelle statutaire (AGAS) du Cercle Royal des Militaires de Réserve de la Province de LIEGE se tiendra :

**Jeudi 28 novembre 2019  
à 19 heures 45**

Quartier Médecin Lieutenant Joncker

Rue Saint-Laurent, 79 – 4000 LIEGE

dans les locaux du Cercle : Bloc C (Couvert)

Le port de la tenue militaire est **hautement** souhaité : Tenue de ville (service-dress)

### ORDRE DU JOUR

- Ouverture de l'AGAS 2019 par le Président ;
- Constitution du bureau de l'AGAS : Président, S1 et deux scrutateurs ;
- Rapports d'activité ;
- Rapport des vérificateurs aux comptes ;
- Approbation du bilan ;
- Fixation de la cotisation pour l'exercice novembre 2019–novembre 2020 ;
- Election des membres du Comité pour le mandat novembre 2019–novembre 2021 ;
- Désignation des vérificateurs aux comptes pour l'exercice novembre 2019 – novembre 2020 ;
- Examen des propositions des membres, s'il échet ;
- Signature du procès-verbal de l'AGAS 2019 par le bureau ;
- Fin de l'AGAS 2019 ;

**N'OUBLIEZ PAS DE VOUS INSCRIRE AVANT LE 20 NOVEMBRE**

**Conférence** : A l'issue de l'AG, le Cdt Serge HENNIQUIAU nous présentera la première session des Belgian Defence Cadets.

La naissance du concept, la genèse de la mise en place, les directives de LCC, le recrutement, les effectifs, le fonctionnement, l'entraînement, quelques chiffres, la visibilité, la 2<sup>ème</sup> session.



Les Cadets/Cadettes du Bel Def Cad Liège

### ➔ MEMBRES DU COMITÉ SORTANTS ET RÉÉLIGIBLES

Le mandat de ces personnes se termine en novembre 2019 :

Cdt d'Avi Jean DANIELS, Col Dominique DI DUCA, Col d'Avi Roger FRAIKIN, Cdt Serge HENNIQUIAU, Cdt Serge LOUREAU, Cdt Christian NEUVILLE, Col Philippe ROUSSEAU, Lt Col Jean van BRUSSEL, Cdt Bruno VANDERVELDEN, Maj Raymond WAUTHIER.

Ils peuvent poser leur candidature, par écrit, pour un mandat novembre 2019 – novembre 2021 auprès du S1 (adresse du Cercle) AVANT le 20 NOVEMBRE 2019

### ➔ MEMBRES QUI SOUHAITENT ENTRER AU COMITE :

pour un mandat de novembre 2019 à novembre 2021, il y a lieu de postuler, par écrit, auprès du S1 (adresse du Cercle) AVANT le 20 NOVEMBRE 2019

### ➔ LES ÉVENTUELLES PROPOSITIONS DES MEMBRES :

doivent parvenir, par écrit, au S1 (adresse du Cercle) AVANT le 20 NOVEMBRE 2019

### ➔ Possibilités d'inscription

- Via le courrier de BPost (Cercle Royal des Militaires de Réserve de la Province de Liège – Quartier Médecin Lieutenant Joncker – Rue St Laurent, 79 – 4000 LIEGE)
- Via notre site web : [www.crmrlg.be](http://www.crmrlg.be)
- Via un courriel à : [crmrlg@skynet.be](mailto:crmrlg@skynet.be)
- Via un SMS au N° 0475 / 45 51 93

**Lors de l'inscription, merci de nous communiquer le n° d'immatriculation de votre véhicule ainsi que votre n° de carte d'identité pour l'entrée au quartier.**

**Cercle Royal des Militaires de Réserve  
de la Province de Liège**

Quartier Médecin-Lieutenant JONCKER  
Rue Saint-Laurent, 79 – 4000 Liège  
GSM : 0475/45.51.93 – Fax : 04/220.84.95  
www.crmrlg.be – e-mail : crmrlg@skynet.be

---

**PERMANENCES AU CERCLE**

Lundi	de 09h00 à 11h00
Mercredi	de 09h00 à 11h00
Vendredi	de 09h00 à 11h00

---

**COMPTE BANCAIRE**

Compte général (cotisations, activités) :  
**IBAN : BE73 0000 3936 8660 - BIC : BPOTBEB1**

**Cotisation annuelle : 16 €**

---

**QUELQUES ADRESSES UTILES**

**URNOR** : Rue des Petits Carmes, 24 – 1000 Bruxelles – 02/501.23.38  
**URNSOR** : Rue des Petits Carmes, 24 – 1000 Bruxelles – 02/501.23.37  
**Comdt Mil Prov Liège** : Qu Med.-Lt Joncker – Rue Saint-Laurent, 79 – 4000 Liège  
**COMOPLAND G1/Res** : Qu reine Elisabeth – 1140 Bruxelles  
**COMOPSAIR A1** : Qu Reine Elisabeth – 1140 Bruxelles  
**COMOPNAV** : Qu Billet – 8310 Brugge –  
**COMOPSMED** : Qu Reine Elisabeth – 1140 Bruxelles – 0244/16.714  
**12/13Li Srt Bn** : 0244/28.938  
**Mil Shop (4Bn Log)** : Camp Roi Albert – 6900 Marche – 0244/22.495  
Ouverture : Lu-Je 08:00-15:00 et Ve 08:00-11:00

---

**RESPONSABLE REVUE**

**Editeur responsable et mise en page** : Cdt d'Adm Paul SCIMAR

---

Les articles n'engagent que la responsabilité de leur(s) auteur(s).

**Diffusion restreinte** : l'emploi ou la détention irrégulière de ce document expose à des poursuites judiciaires, spécialement du chef des articles 118, 119, 120 et suivant du Code pénal